



100%
DE PROTECTION POUR TOUS
VOS VOYAGES

ASSURANCE VOYAGE



Kemit & Sure SARL
L'assurance d'une vie sans stress



SOUSCRIVEZ
EN LIGNE

DECouvrez



 www.kemitnsure.africa

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur notre site internet. Contrat souscrit auprès de VYV International Benefits, 3-7 Square Max Hymans, 75748 Paris Cedex 15, France, RCS Paris 813 36 1441 Orias 16002500

POURQUOI SOUSCRIRE L'ASSURANCE VOYAGE: EUROPAX

Lorsque vous voyagez en Europe, il est possible que vous ayez besoin d'un visa pour pouvoir entrer dans l'**Espace Schengen**. L'obtention de ce visa nécessite une assurance voyage privée qui **couvre vos soins médicaux à hauteur de 30 000 €** et qui propose une **garantie Rapatriement et Responsabilité Civile**.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Les **voyageurs étrangers de moins de 70 ans** séjournant pour une **durée maximum de 90 jours** dans l'un des pays suivants:

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

NOS POINTS FORTS

- ✔ Contrat valable pour la demande de **visa Schengen** et pour l'attestation d'accueil.
- ✔ Contrat valable pour la durée de votre choix entre **1 et 90 jours**
- ✔ Demande de remboursement de frais médicaux jusqu'à **500€** via notre plateforme en ligne.
- ✔ Tarifs compétitifs et excellent rapport **qualité/prix**.
- ✔ **Souscription et paiement sécurisés en ligne**, délivrance rapide de l'attestation d'assurance.
- ✔ **Libre choix des médecins et des hôpitaux** pour vos soins médicaux
- ✔ **Prise en charge directe des hospitalisations de plus de 24h**, sans avance de frais.
- ✔ Service sinistre dédié et joignable **24h/24 - 7j/7**
+33 (0)1 40 47 91 00



**Souscris
aujourd'hui !**

NOS TARIFS

Les tarifs sont dégressifs en fonction de la durée du contrat

Durée du contrat	Pays de provenance Europe, Afrique, Amérique	Pays de provenance Asie, Océanie
1 à 10 jours	17,70 €	21,80 €
11 à 16 jours	23,90 €	30,20 €
17 à 22 jours	30,20 €	36,40 €
23 à 30 jours	41,60 €	47,80 €
31 à 45 jours	47,80 €	55,10 €
46 à 60 jours	55,10 €	67,60 €
61 à 75 jours	63,40 €	75,90 €
76 à 90 jours	69,70 €	84,20 €

NOS GARANTIES

FRAIS MÉDICAUX

- Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dans l'espace Schengen
- Soins dentaires

MONTANTS

30 000 €
Franchise : 30 €

92 €

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement ou transport sanitaire
- Accompagnement lors du rapatriement ou transport sanitaire
- Rapatriement du corps en cas de décès
- Frais funéraires nécessaires au transport
- Paiement des frais de recherche ou de secours

Frais réels

Titre de transport

Frais reels

1 500 €

1 500 € par personne et
4 000 € par événement

RESPONSABILITÉ CIVILE

- Dommages corporels matériels et immatériels confondus
- Dommages matériels et immatériels seuls
- Objets confiés dans le cadre de stages
- Franchise par dossier

4 575 000 €

76 000 €

11 500 €

100 €

PREVOYANCE

- Capital décès non accidentel

1 000 €

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER ?

- Si la totalité de vos dépenses n'excède pas **500 €**, vous pouvez faire votre **demande directement en ligne** via la plateforme sécurisée dédiée de l'assureur ACS.
- Si votre demande de remboursement est supérieure à 500€, elle doit être envoyée par courrier à l'adresse suivante : **ACS - Service Médical - A l'attention du Médecin Conseil 153 rue de l'université 75007 Paris, France.**

Celle-ci doit contenir toutes les factures médicales originales, copies des ordonnances et des rapports médicaux, une copie de votre passeport ainsi que le formulaire de demande de remboursement (téléchargeable sur notre site) dûment complété et signé.

En cas d'hospitalisation de plus de 24 heures, contactez notre plateforme d'assistance pour une prise en charge directe :

VYV International Assistance au +33 (0)5 86 85 00 50

Découvrez toutes nos solutions d'assurance et souscrivez en ligne :

 www.kemitnsure.africa

   @Kemitnsure



Kemit & Sure SARL
L'assurance d'une vie sans stress



L'ESPACE
SCHENGEN



Courtier d'assurance

Société A Responsabilité Limité au capital de 15 000 000 F CFA régie par le code CIMA

Arrêté d'agrément n°0000587/A/MINFI/SG/DGTFM/DA/SDACC/SA/AZP/OZE,

N° cont : P069716890164A

Contact: +237 654 943 434/ +237 659 36 090